



## Informations Générales « Hébergement » - Aout 2017

1. Taxibrousse **propose** aux étudiants diverses formules d'hébergement en collaboration avec des **partenaires sénégalais**. Les **tarifs et conditions d'hébergement sont clairement définies dans une convention** qui est proposée par les membres Taxibrousse aux prestataires de services. Cette convention est communiquée aux stagiaires Taxibrousse avant toute décision et engagement du choix d'hébergement.
2. Les stagiaires Taxibrousse qui optent pour un ou plusieurs des hébergements proposés, **acceptent de facto toutes les conditions** énoncées.
3. Taxibrousse ne sert que d'intermédiaire entre les prestataires de services et/ou particuliers en cas de logement chez l'habitant, et ce, sans aucun intérêt financier et sans engagement de sa responsabilité.
4. La décision du choix d'hébergement doit impérativement être **communiquée au responsable Taxibrousse au minimum un mois avant le départ** afin de s'assurer des disponibilités auprès des prestataires de service ou particuliers.
5. Pour les hébergements proposés par Taxibrousse, aucun acompte n'est demandé avant le départ mais **le paiement de l'entièreté du montant fixé pour la durée totale du séjour doit être payé à l'arrivée**.
6. Les stagiaires qui le souhaitent peuvent **gérer en toute autonomie leur choix d'hébergement**. Dans ce cas, **Taxibrousse ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dysfonctionnements**, de quelque nature que ce soit.

### Hébergements sur Dakar :

- Résidence Mamadou Ndiaye : Logement chez l'habitant en formule studio : chambres double ou triple avec sanitaires privatifs, living et cuisine ou chambre individuelle (= long séjour) – jardin – internet – gardiennage - proximité plage !!! Réservation logement seul ou demi-pension cfr Convention spécifique  
Rque : formule imposée pour les stages de groupes encadrés = demi-pension !
- Auberge Sou Soum – Auberge Thialy ... = Auberge, type auberge de jeunesse = court séjour
- Stage au SPER : Possibilité de logement dans appartement chez l'habitant à proximité du centre d'accueil en pension complète cfr Convention spécifique

### Hébergements sur Mbour :

- Auberge Résidence Petit Eden : Campement avec logement dans des cases doubles – sanitaires privatifs – jardin – internet – gardiennage – petite piscine !!! Réservation logement avec petit déjeuner ou demi-pension  
Rque : formule imposée pour les stages de groupes encadrés = demi-pension
- Logement chez l'habitant = dans les postes de santé = pension complète cfr convention spécifique

### Hébergements sur Mboro :

- Logement chez l'habitant = Marie-Louise SAMBA = pension complète cfr convention spécifique
- Logement au Cifop en collaboration avec le projet Yapoo = pension complète ou demi-pension ??? cfr convention spécifique

### Hébergements sur Simal :

- Logement chez l'habitant = enseignants de l'école = pension complète cfr convention spécifique

-----